

Questions orales

[Traduction]

M. de Cotret: Monsieur le Président, j'aimerais répéter ce que j'ai déjà déclaré à la Chambre. J'ai demandé au contrôleur général de s'assurer qu'on ait en main un dossier complet sur les dépenses ministérielles et que les documents pertinents puissent être transmis régulièrement à tous ceux qui le souhaitent.

• (1420)

Hier, on m'a également posé une question fort pertinente sur l'utilisation des avions du gouvernement durant les campagnes électorales. J'ai donné alors davantage de détails, afin d'être ouvert et franc avec l'opposition.

Durant la campagne électorale, le gouvernement avait utilisé ses avions à cinq reprises en octobre et à nouveau à cinq occasions, en novembre 1988. Après vérification, je peux vous préciser que dans sept cas sur dix, c'est le gouverneur général qui a utilisé ces avions. Deux de ces voyages ont eu lieu en novembre, après les élections. Il n'y a eu qu'un voyage officiel au cours de la période en question et cela, à l'occasion de l'anniversaire canado-américain de la construction du pont *Blue Water*, à Sarnia. C'était le jour même du déclenchement des élections. Cela se compare avantageusement aux statistiques que j'ai en main pour les élections de 1984. Il y a eu en effet à ce moment-là 38 voyages de ce genre. Je voudrais que les députés de l'opposition nous expliquent le pourquoi de ces voyages.

M. Boudria: Si le ministre est si sûr d'avoir raison, pourquoi ne présente-t-il pas les reçus à la Chambre? C'est la réponse à cette question que j'attends.

A la page 69 de son livre *Telle est ma position*, que j'ai récemment acheté 99c. à la librairie Coles, le premier ministre déclarait au sujet des dépenses gouvernementales:

Mon point de départ concernant la question des dépenses gouvernementales est la liberté d'information. Nous ne pourrions nous attaquer au problème que lorsqu'il nous sera permis de consulter les livres du gouvernement afin de savoir de quelle manière les fonds sont utilisés.

J'aimerais savoir pourquoi nous ne pouvons pas voir les pièces justificatives. Pourquoi ne pouvons-nous pas voir comment on utilise les fonds?

M. de Cotret: Monsieur le Président, hier et avant-hier, j'ai dit que nous fournirions le relevé de tous les frais de déplacement de chaque ministre, que nous préciserions combien de fois chacun a pris un avion du gouvernement, la date, le point de départ et la destination de

chaque vol, les noms de tous les passagers ainsi que la raison et le coût du vol, soit exactement ce qu'a demandé le vérificateur général.

J'ajoute qu'après avoir vu certains des chiffres qui seront présentés à la Chambre, j'ai constaté que le taux d'utilisation de la flotte gouvernementale l'an dernier a été inférieur de 62 p. 100 à celui du gouvernement précédent pendant sa dernière année d'administration. Je crois que c'est un record respectable.

M. Ron MacDonald (Dartmouth): Monsieur le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Elle concerne le refus du gouvernement de fournir au vérificateur général tous les documents relatifs à l'utilisation des avions réservés aux dignitaires.

Le 24 octobre dernier, le président du Conseil du Trésor a déclaré, et je cite la page 5051 du *hansard*:

Nous n'hésiterons pas à divulguer régulièrement les dépenses totales de voyage de chaque ministre, le nombre de fois qu'un ministre prend un avion, sa destination, le nom des personnes qui doivent l'accompagner, son itinéraire, la raison pour laquelle il voyage à bord d'un avion de l'État et le coût d'utilisation de cet avion.

Le vérificateur général ne demande pas si l'on a pris l'avion. Le vérificateur général veut savoir pourquoi.

Si le ministre accepte de fournir ces renseignements pour les déplacements futurs, pourquoi refuse-t-il de fournir les mêmes renseignements au vérificateur général en ce qui a trait aux déplacements passés? Pourquoi évite-t-il de répondre? Qu'est-ce que le gouvernement cherche à cacher?

M. de Cotret: Monsieur le Président, je pense que nous avons pris bonne note de ce que le vérificateur général avait à dire. Nous avons lu le rapport attentivement. Je me suis immédiatement mis en rapport avec le contrôleur général du Canada pour lui demander de faire en sorte que ces renseignements soient fournis régulièrement à tous ceux qui en font la demande. Voilà l'engagement que le gouvernement a pris à l'égard de la transparence et de la responsabilité financière; voilà la réponse que donne le gouvernement au vérificateur général.

M. MacDonald (Dartmouth): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Le ministre essaie simplement d'embrouiller la situation. C'est un fait que le ministère de la Défense nationale tient certains registres que le public peut maintenant consulter. Toutefois, le vérificateur général voulait voir les lettres de demande indiquant la raison pour laquelle on a utilisé un avion réservé aux personnages officiels, afin de vérifier si les lignes directrices du Conseil du